

Les cahiers du développement durable en Île-de-France

Cahier n°15

Innovation pour le développement durable des territoires

Mai 2016



S'enrichir mutuellement pour développer l'innovation sur les territoires, tel était formulé l'objectif général de l'Atelier proposé par le réseau Teddif aux collectivités « Innovation pour le développement durable des territoires ».

Occasion de revenir sous une forme dynamique sur les notions d'innovation territoriale, sur les conditions de sa mise en œuvre et sur ses effets sur les territoires, il a été organisé autour de temps d'échanges sur des projets concrets de collectivités franciliennes et de temps d'exercice de créativité, permettant à chacun de repartir conforté et enrichi d'expériences multiples....

Le présent Cahier n°15 propose de mettre en lumière les acquis de cet Atelier Teddif qui s'est tenu à la DRIEE, le 20 mai dernier et a réuni une quarantaine de participants issus de collectivités et d'organismes franciliens variés.

Bonne lecture,

Pour les partenaires du réseau Teddif,
Isabelle ROBINOT-BERTRAND

Pour accéder aux différents documents utilisés pendant l'Atelier :

<http://www.teddif.org/spip.php?article420>

Contact Teddif : isabelle.robilot-bertrand@cerema.fr



INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Une quarantaine de participants était présente dont une douzaine de collectivités territoriales, notamment celles dont les projets ont été ou sont soutenus par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie et qui ont servi de supports aux travaux (villes d'Ermont, de Montreuil, de Marcoussis, de Villiers-le-Bel, de Bry-sur-Marne, de Chevilly-Larue, l'Établissement Public Territorial de Grand-Paris-Seine-Ouest et le Parc Naturel du Gâtinais Français).

Par leur témoignage, ces collectivités ont contribué à l'un des objectifs de l'atelier qui était de favoriser l'enrichissement mutuel entre des collectivités qui avancent sur un projet depuis deux ou trois ans et d'autres qui sont au démarrage de leur démarche.

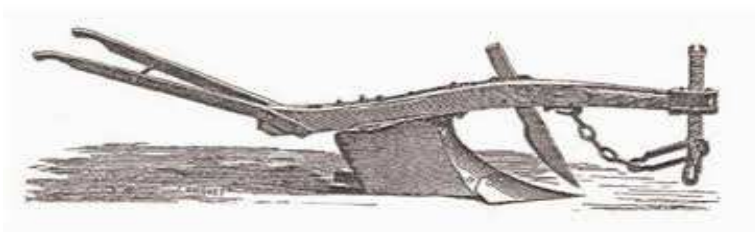
L'atelier a été également l'occasion d'acquérir des connaissances sur la mise en œuvre d'actions innovantes et d'échanger sur l'économie verte en tant que champ d'intervention pour les collectivités.

Organisé autour d'une conférence, de temps d'échanges sur des réalisations de collectivités franciliennes et des démarches d'intelligence collective, l'atelier a connu une bonne dynamique et les participants sont repartis avec de nombreuses idées en tête pour nourrir leurs actions.

L'innovation d'hier à aujourd'hui	p4
L'écosystème d'innovation sociétale « Sceaux Valley »	p6
Une sélection de pratiques innovantes « mises sur le grill »	p6
L'économie verte, un champ d'innovation ?	p11
Les leçons du sondage sur l'innovation dans le secteur territorial	p11
Des envies d'aller plus loin	p13

L'innovation d'hier à aujourd'hui

Cette séquence a permis de partager les fondamentaux de la démarche d'innovation et d'appréhender la façon de les mobiliser pour enrichir les projets territoriaux de développement durable. Le cabinet Égide a présenté de manière illustrée et captivante la notion d'innovation et l'approche usager (comment se mettre à la place de l'utilisateur dans la mise en œuvre et l'utilisation de la politique publique), en s'appuyant notamment sur l'histoire de la charrue Dombasle : une révolution agricole au XIX^e siècle générée par la modification, l'expérimentation et la diffusion d'une nouvelle technique de labourage.



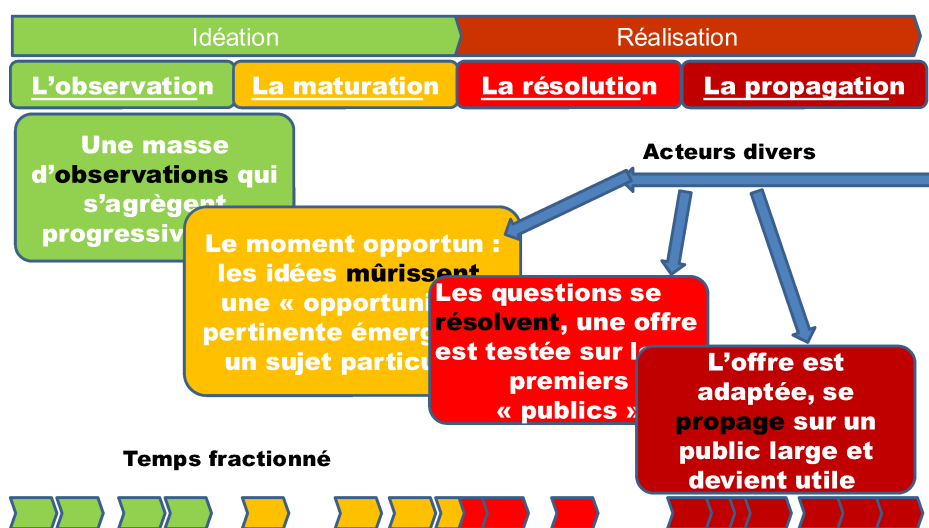
Avec cette illustration, c'est toute l'histoire du développement agricole qui est finalement narrée... avec les étapes suivantes :

- l'observation : voir, écouter,
- la conception : imaginer, reproduire, simplifier
- le prototypage : en atelier ou « fablab »
- l'expérimentation : tester le prototype (la charrue ici)
- la propagation et la pérennisation (des « défis de charrues » qui deviendront les réunions agricoles, puis les comices en 1835, et l'enseignement agricole d'aujourd'hui, le développement de l'outillage agricole)
-

L'innovation peut se découper en 4 phases invariantes, qui se retrouvent dans toutes les innovations qui ont marqué l'histoire.

- Observation : comprendre les questionnements et les problèmes
- Maturation : faire des liens entre les éléments et des liens parfois improbables ... jusqu'à l'opportunité
- Résolution : construire l'offre, le service et l'expérimenter
- Propagation : Adapter l'offre, le service aux usages pour qu'elle atteigne son public

4 phases invariantes



4 phases invariantes



L'une des clés de l'innovation est l'obsession de l'usage client. En effet, dans la définition d'un produit ou d'un service, on ne doit jamais être certain des usages. Il est préférable d'être curieux des usages réels.

Le degré de nouveauté de l'usage va par ailleurs déterminer le type d'innovation, à savoir si elle est radicale, constitue une rupture, ou s'inscrit dans un processus continu et donc l'accompagnement nécessaire et le degré de prudence à éventuellement adopter.

[pour en savoir plus : voir support]

Ces fondamentaux s'appliquent aux innovations technologiques mais également aux pratiques du développement territorial comme le confirme l'illustration avec Sceaux Vallée.

L'écosystème d'innovation sociétale « Sceaux Valley »

L'innovation territoriale a ainsi été illustrée par Othmane Khaoua, conseiller municipal de Sceaux, chargé de l'économie sociale et solidaire qui a présenté la plate-forme de mise en relation des projets de l'économie sociale et solidaire de sa ville (projet « Sceaux Valley »).



Lancée en juin 2015, la plateforme UP Sceaux compte déjà 244 membres et a vu émerger 106 projets, comme par exemple Sceaux Smart, Mutum & Repair Café, C'est bon esprit, Clinique Dupré, Chemin d'enfance, VoisinAge, Pari Solidaire, FabLab numérique, etc... La plateforme est d'ailleurs sélectionnée pour être présentée au Forum mondial de l'ESS GSEF-Montréal 2016.

La Ville de Sceaux a ainsi créé un modèle de développement local qui permet « Le faire ensemble » pour élaborer des solutions innovantes qui répondent aux besoins du territoire et des citoyens qui y vivent. La ville se positionne « Producteur d'innovation sociétale » ou « Manager d'innovation sociétale », c'est-à-dire « Définisseur de besoins », « Mobilisateur de l'intelligence collective » et « Facilitateur de rencontre » entre les besoins d'une part et les solutions d'autre part, qu'elles soient produites en interne (Agent de la collectivité) ou en externe (citoyen, entrepreneur, association,...

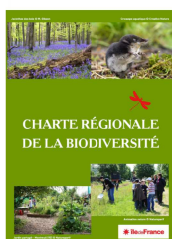
Une sélection de pratiques innovantes « mises sur le grill »

L'atelier a été l'occasion d'un travail en sous groupes sur les projets de certaines collectivités avec la mise en lumière d'une pratique réussie et un travail collectif sur la vision d'usage (ou les conditions de réussite). 8 collectivités ont ainsi été « mises sur le grill » :

Le conseil local de la transition de Montreuil : une démarche qui s'inscrit dans un mouvement mondial pour la transition des territoires



Stratégie de préservation de la nature, de la biodiversité et du cadre de vie



GRAND PARIS SEINE OUEST



Étude de faisabilité pour la création d'une pépinière d'entreprises thématique Ville de Bry-sur-Marne

La ville de Bry, à travers ce projet de pépinière thématique, a souhaité constituer un pôle d'excellence et d'innovations technologiques autour de l'image, du numérique et des éco-activités.

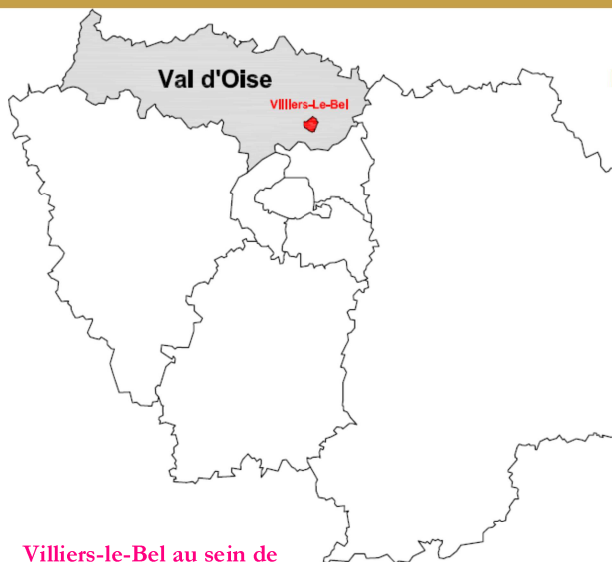


Les cibles sont les jeunes entreprises tournées sur des projets d'éco-activités (éco-design, éco-conception), celles qui développent des applications pour améliorer le fonctionnement urbain (éco-mobilité, bâtiments intelligents...) et entreprises tournées vers l'économie circulaire

L'Agenda 21 2.0



Villiers le bel / Atelier de quartier ARA, compagnons bâtisseurs



Villiers-le-Bel au sein de
la Région Ile de France

- Commune située à l'est du Val d'Oise, au cœur du territoire de la Plaine de France, en frange de la grande ceinture verte.
- Accueille 27 000 habitants.
- Elle se situe a proximité des aéroports Charles de Gaulle et du Bourget, avec une liaison de transport urbain vers le centre de Paris, situé seulement à 15 kms au sud.
- Villiers-le-Bel fait partie du territoire de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France depuis le 1er Janvier 2016.

Un Pôle d'Activités Responsable à Chevilly-Larue

Lancement d'une étude de conception et de gestion d'un parc d'activités responsable

LE PROJET

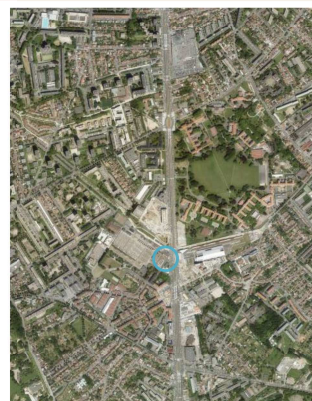
- >> Proposer une **offre immobilière adaptée** aux besoins des **petites entreprises** du territoire
- >> Inciter et accompagner les entreprises dans des **démarches responsables**
- >> Proposer un modèle architectural et urbain **durable**

Pourquoi?

Un constat : Manque de locaux adaptés aux TPE et artisans locaux (surfaces, loyers etc.) pourtant fortement créateurs d'emploi

Un site : identification d'un site stratégique pour un programme à vocation économique qualitatif

Une volonté : promouvoir le développement durable sur la commune – Faire le lien avec le monde de l'entreprise

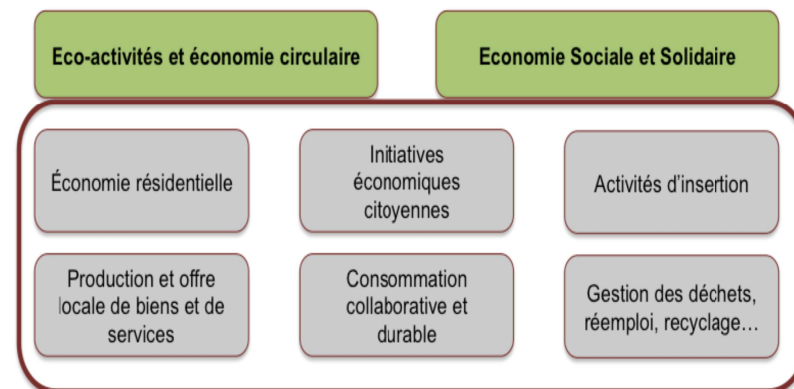


Chevilly-Larue // 20 Mai 2016 - Atelier Innovation pour le développement durable des territoires

**Le Parc accompagne une filière chanvre totalement locale
de sa culture jusqu'à sa pose en passant par sa transformation**



**Etude sur l'économie locale durable à Ermont,
une démarche participative et prospective**



1 Atelier « Innovation pour le développement durable des territoires » - 20 mai 2016

L'économie verte, un champ d'innovation ?

Pour apprécier si l'économie verte « ouvre » des perspectives plus larges aux projets, Guillaume Gay de la DRIEE a montré, à partir de la définition de l'économie verte, l'étendue de ce concept et les champs qu'il offre pour des actions dans les collectivités territoriales.

A la question si l'économie verte est « du développement durable ? » ou « du développement économique ? », il répond les 2 et propose la définition du PNUE : « Économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » [PNUE]

Exemples :

- Détection des micro-polluants dans l'eau par fluorescence naturelle de larves d'amphibiens
- Cultures locales de fruits et légumes frais, sans phytosanitaire ni OGM, en milieu urbain dense (serres installées en toiture)
- Développement à partir de déchets de mousses minérales isolantes et résistantes au feu (et recyclables)
- Collecte à la source des micro-particules émises par les systèmes de freinage des véhicules de transport
- Co-voiturage urbain et instantané (« auto-stop numérique »)

Les exemples cités renvoient à une réalité économique multiple, à savoir tout autant à des activités économiques classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie ou à des éco-activités dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles



Les leçons du sondage sur l'innovation dans le secteur territorial

Un sondage très instructif a été réalisé auprès de 115 institutions territoriales en décembre 2015, en partenariat avec le Réseau Prisme, l'ARENE IdF et EGIDE, pour connaître leurs appréciations sur l'innovation.

Les questions

Qu'évoque le mot « innovation » pour vous ?
Qu'attendez-vous de l'innovation en général ?
Dans votre organisation quelles capacités vous semblent bien maîtrisées
Qui contribue à l'innovation dans votre organisation ?
Percevez-vous les organisations de la fonction publique comme innovantes ?
Dans l'organisation (publique ou privée) que vous percevez comme la plus innovante, selon vous, sur quoi portent les efforts en priorité ?
Selon vous l'innovation apporte-t-elle des résultats concrets ?
Par rapport à votre organisation et ses missions, dans quel domaine l'innovation vous semble être la plus nécessaire ?
Quels dispositifs contribuant à l'innovation ont été mis en place dans votre organisation ?
Quels commentaires et remarques souhaiteriez-vous apporter sur ce thème de l'innovation ?

Il ressort de ce sondage que « La possibilité de réfléchir autrement sur les sujets » est l'attente majeure vis-à-vis de l'innovation (58,3 % des sondés), ce qui témoigne d'une certaine maturité.

Les institutions perçues comme innovantes sont perçues pour 60 % des sondés comme capables « d'imaginer d'autres manières de faire » et « d'améliorer le travail en interne ». Les organisations de la fonction publique sont perçues comme insuffisamment innovantes et/ou ayant des résultats insuffisants avec des capacités les moins maîtrisées qui portent sur la connaissance des besoins des habitants, la mise au point des innovations et la collaboration en interne.

Le sondage met en lumière où l'action « à court terme » peut être utile. Les besoins aujourd'hui portent notamment sur :

- l'amélioration de la collaboration et des processus internes, pour faire mieux accepter les méthodes « propres à l'innovation »,
- la consolidation des méthodes et pratiques « propres à l'innovation »,
- la structuration et le renforcement des démarches d'innovations dans le quotidien,
- la diffusion et le partage auprès des dirigeants d'une vision de l'innovation permettant de « réfléchir autrement sur les sujets ».

C'est le changement de paradigme qu'implique l'innovation qui explique ces besoins : quand il s'agissait de réaliser quelque chose de connu, il faut aujourd'hui aborder des éléments dont l'usage est par définition inconnu. Les attitudes, les postures doivent évoluer... ce qui peut s'avérer compliqué à faire comprendre dans les structures qui ne sont pas habituées à innover. Dans ces structures, les habitudes et les réflexes vont au contraire avoir tendance à tuer l'innovation.

[pour en savoir plus : voir support]

Des envies d'aller plus loin

Enfin, les participants ont été conviés à un exercice de créativité intitulé « Galerie silencieuse ». Tout en « déambulant » à leur rythme devant des panneaux thématiques (16 questions relatives aux actions, aux acteurs, aux méthodes, etc), ils ont pu y inscrire leurs idées pour développer l'innovation dans les territoires.

Cet exercice a fait ressortir un besoin de travailler « ensemble » et d'appartenir à un réseau, une forte demande d'occasions de partage des méthodes et des expériences pour travailler collectivement à lever les freins rencontrés pour la mise en œuvre des projets. La mise en place d'un groupe ou club « innovation / économie verte-circulaire » a été évoquée pour accompagner dans la durée des collectivités dans le contexte de la transition écologique, numérique et sociale en cours.

Le thème de la co-construction avec les habitants a aussi émergé et le souhait d'une évolution dans le fonctionnement des collectivités pour aller vers davantage de collaboration et de marge de manœuvre (objectifs, délais, contraintes ...). L'approche sous l'angle « usager » pourrait faire l'objet d'un atelier spécifique et des sessions d'échanges des pratiques pourraient être proposées.



Pour accéder aux différents documents utilisés lors de l'Atelier :
<http://www.teddif.org/spip.php?article420>

Contact Teddif : isabelle.robilot-bertrand@cerema.fr